



ÉTAT JUSTIFICATIF DES DÉPENSES POUR SESSIONS DE FORMATION

SESSION D'INFORMATION HYGIÈNE ET SÉCURITÉ			Organi du 💷	sé à 	par	Réf. :
Nom, prénom	Raison sociale et commune de l'employeur* *n° SIRET pour les responsables d'entreprise	EFFECTIFS	La Carsat subventionne à hauteur de 150 € par jour avec découcher à hauteur de 100 € par jour sans découcher à hauteur de 50 € par demi-journée par participant du Régime général nbre jours Coût total		Signature des participants certifiant exactes les indications ci-contre	
Nom-prénom	_		jours			
Nom-prénom 2						
Nom-prénom 3						
Nom-prénom 4	_					
Nom-prénom 5	_					
TOTAL Subvention arrêtée à la somme de :						Date : Nom et signature du responsable syndical
Carsat Pays de la Loire						

44 932 Nantes cedex 9